

*Privilège—M. Domm*

**M. Fraser:** Répondez avec exactitude, c'est tout ce qu'on vous demande.

**M. Simmons:** Je vais faire mon discours à ma manière, en évitant le manque de dignité et la mesquinerie qui caractérisent les propos du député de Vancouver-Sud.

**Une voix:** Dites la vérité.

**Mme le Président:** A l'ordre, je vous prie. Nous sommes tous désireux d'élucider cette question de privilège le plus rapidement possible, afin que la Chambre puisse reprendre le cours de ses travaux ordinaires. Je demande donc au secrétaire parlementaire d'être aussi concis que possible.

**M. Simmons:** Madame le Président, j'aimerais en venir directement aux observations formulées par le député de Peterborough M. Domm car, comme je l'ai dit, les propos du député de Vancouver-Sud ne méritent aucune réponse.

Le député de Peterborough s'élève contre ce que j'ai dit hier soir. Il me cite correctement. Il n'en finit plus de protester, car il croit avoir été discrédité, ce qu'il a été, non par moi, mais par lui-même.

**M. Kempling:** Quelle arrogance!

**Des voix:** Oh, oh!

**M. Simmons:** Le député me cite correctement. Je me fondaï sur les renseignements qui m'ont été fournis—je n'étais pas ici à l'époque comme les députés le savent.

**M. Beatty:** Vous n'y resterez pas longtemps non plus.

**M. Simmons:** Heureusement que ce sont d'autres personnes que les députés qui viennent de parler qui ont leur mot à dire dans cette affaire. Je serai encore ici quand la plupart de ceux d'en face n'y seront plus.

**Une voix:** Attention à la tension artérielle.

**M. Simmons:** Madame le Président, j'essaie de traiter directement de l'essentiel de cette affaire, ce que n'a sûrement pas fait le député de Vancouver-Sud dans sa réplique. Il s'est lancé dans un véritable débat qui est tout à fait étranger à la question à l'étude, que la question de privilège soit en cause ou non.

Je dis au député de Peterborough qu'il m'a cité correctement. Le député lit bien le hantsard. Les affirmations que j'ai faites hier soir se fondaient sur les informations qui m'ont été fournies. Je transmettrai volontiers au député ces informations qui, autant que je puisse en juger à l'heure actuelle, sont exactes. Elles m'ont été données par des fonctionnaires supérieurs du ministère et tant que l'on ne me prouvera pas le contraire, je m'y tiendrai.

● (1520)

**L'hon. Walter Baker (Nepean-Carleton):** Madame le Président, l'honorable député vient tout juste de soulever un point très important: les renseignements lui ont été fournis par les fonctionnaires supérieurs du ministère, lesquels renseignements ont été inscrits au compte rendu de la Chambre. Si tel

est le cas, je crois alors que la question de privilège s'impose encore davantage.

L'honorable député n'a pas nié ce qu'il a dit à la Chambre. En fait, il a informé celle-ci que les renseignements étaient bien ceux qu'on lui avait donnés, et si l'on en croit la déclaration de l'ancien ministre de l'Environnement, l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Fraser), ces renseignements sont faux. Par conséquent, l'honorable député, qui est secrétaire parlementaire, a dit qu'il était possible que la Chambre ait été induite en erreur par inadvertance.

**Une voix:** Il n'a pas dit cela.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** «C'était possible»; c'était justement ce dont il parlait.

**M. Harquail:** C'est vous qui l'avez dit.

**M. Baker (Nepean-Carleton):** Ce qui importe, madame le Président, ce sont ces déclarations. D'abord, le secrétaire parlementaire a dit, comme en fait foi le Hansard à la page 995:

Le déménagement a d'abord été projeté par un gouvernement libéral. Il a été retardé par un gouvernement conservateur et annulé par le gouvernement actuel, par le ministre de l'Environnement (M. Roberts).

La deuxième déclaration à laquelle l'honorable député de Peterborough (M. Domm) s'oppose, c'est que ce soit l'administration dont le secrétaire parlementaire lui-même faisait partie...

... qui a retardé le déménagement pendant dix mois, dix longs et pénibles mois pour les Canadiens. Son parti avait l'intention de procéder au déménagement mais n'a rien fait. Il s'est contenté de le retarder.

Je voudrais citer une lettre que l'ancien ministre de l'Environnement, l'honorable député de Vancouver-Sud (M. Fraser) a fait parvenir au député de Stormont-Dundas le ministre d'État (Commerce) (M. Lumley), en date du 31 décembre 1979. Cette lettre est celle à laquelle l'honorable député de Vancouver-Sud a fait allusion en ce qui concerne la décision finale. Les députés de la Chambre peuvent en prendre connaissance, il n'y a rien à cacher, mais pour gagner du temps, je n'en citerai qu'une partie. En parlant de l'honorable député de Stormont-Dundas, il a écrit ceci:

Vous vous êtes toujours opposé à la décision du gouvernement précédent et du gouvernement actuel...

C'est-à-dire le gouvernement conservateur.

... d'effectuer le déplacement pour des raisons d'ordre économique. Vous savez fort bien que l'ancien ministre qui représentait Peterborough...

Il s'agit de l'honorable Hugh Faulkner.

... était en faveur du déplacement et l'avait différé simplement parce qu'il ne voulait pas que ses mobiles semblent politiques. Je comprends cela, mais vous devriez vous-même le comprendre, ainsi que les média et les citoyens de Cornwall. Je n'étais pas persuadé, et je ne le suis toujours pas, qu'il est dans l'intérêt de Parcs Canada ou de la population de différer ce déplacement davantage.

Je ne suis pas convaincu du bien-fondé de vos arguments de nature économique. A mon avis, la décision de déménager est appropriée du point de vue administratif et se révélera également judicieuse au point de vue économique. Cette question provoque une grande incertitude depuis de nombreuses années. Il fallait prendre une décision; je l'ai prise, en me fondant, je crois, sur des raisons judicieuses.